

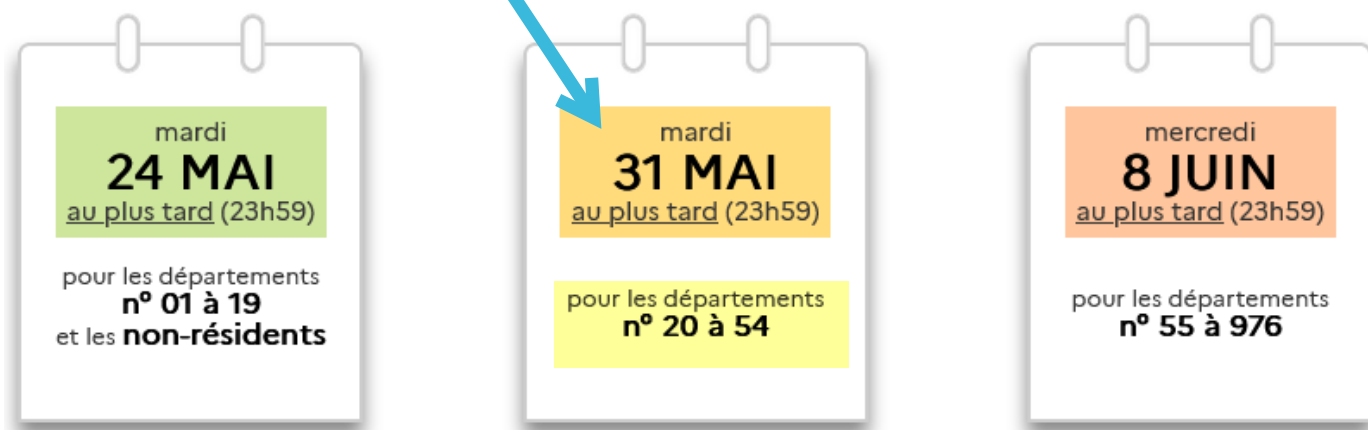
# Déclaration des revenus de 2021 : le calendrier



Quelles sont les dates limites pour transmettre la déclaration de revenus ?

La déclaration en ligne et au format papier est possible à partir du jeudi 7 avril 2022.

Les dates limites des déclarations faites en ligne sont fixées selon votre département :



La déclaration papier doit être déposée au plus tard le 19 mai 2022, quel que soit le lieu de résidence.

